

Schweizerisches Bundesblatt.

30. Jahrgang. III.

Nr. 45.

5. Oktober 1878.

Jahresabonnement (portofrei in der ganzen Schweiz): 4 Franken.

Einrückungsgebühr per Zeile 15 Rp. — Inserate sind franko an die Expedition einzusenden.

Druk und Expedition der Stämpfischen Buchdruckerei in Bern.

Convention

entre

la Suisse et la France sur la propriété littéraire, artistique
et industrielle, du 30 juin 1864.

Dépôt de marques de fabrique et de commerce.

Les marques de fabrique suivantes ont été déposées au Département fédéral de l'Intérieur, depuis le 1^{er} janvier 1878:

M. A.-W. Faber, à Paris:

Marque de fabrique pour articles de bureau.

MM. Blanchet frères et Kléber, à Rives (Isère):

Marque de fabrique pour papiers (N^o 322).

MM. Solvay & C^{ie}, à Varangéville-Dombasle (Meurthe-et-Moselle),
fabricants de soude:

Marque de fabrique pour les divers genres de produits
fabriqués par les déposants.

M. Pernod fils, à Pontarlier:

Etiquette pour des bouteilles d'absinthe.

MM. Cottau & C^{ie}, à Paris:

Marque de fabrique pour articles de parfumerie.

M. J.-B. Camoni, fabricant de cartes, Marseille :

Quatre marques différentes pour quatre espèces spéciales de cartes à jouer.

Société anonyme des allumettes Caussemille Jeune & C^{ie}, et Roche & C^{ie}, de Marseille. (M. Paul Delahaute, administrateur délégué, à Paris) :

Marque de fabrique pour boîtes d'allumettes.

M. Georges Washington Davis, Paris :

Marque de fabrique destinée à figurer sur l'emballage d'un produit insecticide fertilisant.

MM. Blanchet frères & Kléber, à Rives (Isère) :

Marque de fabrique pour papiers (N^o 334).

MM. Rogier & Mothes, à Paris :

Marque de fabrique pour appareils de salubrité.

MM. Mothes, Lancouroux & C^{ie}, à Paris :

Quatre étiquettes constituant la marque de fabrique d'un produit pharmaceutique appelé „capsules Mothes.“
(Renouvellement du dépôt du 26 juillet 1865.)

M. Charles Bertran, à Paris :

Marque de fabrique pour les „poupées ondines.“

Berne, le 1^{er} octobre 1878.

Le Département fédéral de l'Intérieur.



Convention entre la Suisse et la France sur la propriété littéraire, artistique et industrielle, du 30 juin 1864.

In	Bundesblatt
Dans	Feuille fédérale
In	Foglio federale
Jahr	1878
Année	
Anno	
Band	3
Volume	
Volume	
Heft	45
Cahier	
Numero	
Geschäftsnummer	---
Numéro d'affaire	
Numero dell'oggetto	
Datum	05.10.1878
Date	
Data	
Seite	747-748
Page	
Pagina	
Ref. No	10 010 105

Das Dokument wurde durch das Schweizerische Bundesarchiv digitalisiert.

Le document a été digitalisé par les. Archives Fédérales Suisses.

Il documento è stato digitalizzato dell'Archivio federale svizzero.